

**CONTACTS**

Maryse Gits

SOFTIMAT

Tél.: +32 2 352 83 86

maryse.gits@softimat.com

29 août 2011

PUBLICATION RELATIVE AU RACHAT D' ACTIONS PROPRES**SEMAINE 34**

SOFTIMAT publie l'information requise par les articles 205 à 208 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, tels que modifiés par l'Arrêté Royal du 26 avril 2009. Les transactions reprises ci-dessous interviennent dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres établi par le Conseil d'Administration avec l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 mars 2011. Au terme de cette assemblée, il a été décidé, pour une période allant du 4 avril 2011 au 4 octobre 2012, soit dix huit mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de trois millions d'euros.

La présente information est également publiée sur le site www.softimat.com

1. Transactions intervenues pendant la période allant du 22 au 26 août 2011 :

<u>Date de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>	<u>+ bas</u>	<u>+ haut</u>	<u>Méthode de négociation</u>
26/08/2011	1.250	3,92400 €	3,90 €	4,05 €	achat sur Euronext Bruxelles
<u>Total Semaine 34</u>	1.250	3,92400 €			

2. Nombre total de titres rachetés depuis le démarrage du programme :

<u>Période de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>
24/05/2011-26/08/2011	72.866	386.760,19 €

